

Quatre feux d'artifice cet été aux Sablettes

L'INVESTISSEMENT lui coûte la coquette somme de 36 000 euros : l'association des commerçants du sud de La Seyne a choisi de réveiller la saison estivale du côté des Sablettes et de Saint-Elme et, en ce sens, de financer 4 feux d'artifice. Le premier d'entre eux aura lieu le 28 juin prochain, à la faveur de l'ouverture du marché artisanal nocturne, de retour sur l'avenue de Gaulle. « Ce sera digne du 15 août » assure le président de l'association des commerçants Bernard Bénét. Pour preuve d'ailleurs : « nous avons le même fabricant, faisons appel aux mêmes artificiers » que pour le feu d'artifice de l'Assomption.

Le choix de relancer la dynamique commerciale et festive en même temps que le marché nocturne n'est, bien entendu, pas un hasard. « Depuis le temps qu'on attendait ça » souligne Bernard Bénét. En 2001, les nombreuses signatures obtenues pour le maintien du marché nocturne sur l'avenue de Gaulle n'avaient pas, selon Bernard Bénét, suffi à infléchir la position du premier magistrat... « Aussi lorsque la municipalité a changé, je n'ai pas hésité. » À ressortir le dossier, pour le représenter. D'abord aux commerçants eux-mêmes, dont la quasi-unanimité conforte la démarche de Bernard



Très prisés en période estivale, les feux d'artifice attirent toujours un grand nombre de personnes sur les plages comme les Sablettes. Une raison suffisante pour que les commerçants décident d'en organiser 4 cet été.

(Photo doc. L.M.)

Bénét, puis à la Ville qui a donné son aval...

Un feu d'artifice fêtera donc la nouvelle le 28 juin, à partir de 22 h. Quinze minutes de féerie en lumières suivies de 3 autres rendez-vous, même endroit même heure, les 11 juillet, 3 août et 31 août. Le dernier marquant la fin du

marché et donc, la fin de la saison estivale.

Une fin qui ne sera qu'un début pour l'association des commerçants du sud de La Seyne, qui a bien l'intention de réveiller non seulement la saison d'été, mais aussi celle d'hiver...